

2555 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous allez où après? La suite?

2560 **M. MICHAEL KARY :**

La suite? Ça dépend de la journée. Je peux retourner par...

2565 **LA PRÉSIDENTE :**

Je ne veux pas avoir les détails, mais les grandes lignes.

2570 **M. MICHAEL KARY :**

Vers boulevard Gouin, pour retourner par Sainte-Anne-de-Bellevue ou pour traverser Laval pour rejoindre Saint-Eustache, quelque chose comme ça.

2575 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bien, c'est de beaux trajets. Je vous remercie beaucoup, Monsieur, puis pour avoir pris le soin d'avoir fait ce document-là.

2580 **M. MICHAEL KARY :**

Merci beaucoup à vous.

2585 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant madame Janick Perrault, pour le Collectif de voisines. Alors, je vous demanderais de vous identifier toutes les deux, aux fins de la sténographie.

Mme JANICK PERRAULT :

Janick Perrault.

2590 **Mme JENNIFER PETRELA :**

Jennifer Petrela. Et pour finir, nous avons notre voisin, Jeffrey Baker.

2595 **LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y.

Mme JANICK PERRAULT :

2600 Nous allons parler tous les trois.

LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

2605

Mme JANICK PERRAULT :

Donc, Jennifer fera l'introduction. Moi, je parlerai du mémoire que vous avez par écrit et Jeffrey terminera par la conclusion.

2610

Mme JENNIFER PETRELA :

On peut commencer?

2615 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui,

2620 **Mme JENNIFER PETRELA :**

Excellent. Donc, merci beaucoup, Messieurs, Mesdames les commissaires, de ce travail important que nous valorisons beaucoup, nous le groupe de voisins à Outremont.

2625 Donc, je m'appelle Jennifer. Comme vous le savez, je suis ici avec Janick Perrault et Jeffrey Baker. Nous sommes donc trois citoyens d'Outremont. Nous représentons 11 signataires du mémoire qui a été déposé à l'OCPM le mois dernier. Nous sommes tous les signataires des citoyens d'Outremont, qui résident sur le flanc nord-est de la montagne. Ce sont nous qui avons vécu les impacts directs de la fermeture du chemin Camillien-Houde. Ce qui a redirigé une bonne partie de la circulation routière du mont Royal dans les rues de notre quartier.

2630 Ceci dit, maître Perrault, monsieur Baker et moi, sommes ici non seulement pour représenter notre groupe particulier d'intervenants, mais aussi à titre d'outremontais, de montréalais et de citoyens du monde. Je m'explique. En tant qu'outremontais, encore une fois, parce que c'est en grande partie les outremontais qui ont subi les effets de cette circulation véhiculaire accrue dans nos rues, suite au projet pilote. Donc, je parle du chemin Côte-Sainte-Catherine constamment bloqué, particulièrement au niveau des rues Saint-Joseph et Laurier. Je parle des autos qui empruntent les petites rues résidentielles pour tenter de contourner ces embouteillages. Je parle d'autobus qui n'avancent pas et dont les moteurs tournent au ralenti, de façon que nous n'avons jamais constatée auparavant. Bref, une situation municipale assez rude
2635
2640 pour les résidents et sans bénéfice réel pour notre montagne.

Ensuite, à titre de montréalais. Parce que nous sommes fiers de notre ville. Et pour nous, tous nos voisins sont d'accord que le mont Royal c'est un joyau. Un joyau unique dans les

2645 grandes villes du monde. Et nous tenons à y préserver l'accès généralisé, sans préjudices, pour
tous les montréalais, incluant ceux, pour des raisons parfaitement valables, souhaitent y accéder
par auto.

2650 Et, finalement, à titre de citoyens du monde, parce que la protection de l'environnement
nous tient à cœur. Outremont, comme vous le savez, c'est un quartier pour lequel
l'environnement c'est très important. Nous avons de nombreux parcs, c'est un endroit assez
feuillu. Et nous nous opposons à une fermeture qui renouvellera les embouteillages sur les rues
autour de la montagne, parce que ceci augmente la quantité globale des effets de gaz et de
serre.

2655 Voilà, je passe maintenant la parole à maître Perrault, qui vous présentera les points
principaux à des observations faites par notre groupe, dans le rapport, et c'est monsieur Baker
qui terminera avec quelques réflexions sur le rôle que devrait prendre, selon nous, les citoyens
dans la prise de décisions dans ce dossier. Merci.

2660

Mme JANICK PERRAULT :

Alors, je vous amène à la page 3 du rapport, sous le titre : « *Éviter la division entre
l'est et l'ouest* ».

2665

2670 Pour avoir discuté avec plusieurs commerçants d'Outremont, de leur clientèle qui venait
de l'ouest, qui est venue moins souvent avec cette fermeture. J'ai également une collègue de
travail qui habite à Westmount, et qui venait dans Outremont avant pour notamment les
restaurants, et qui ne l'a pas fait durant toute la fermeture. Donc, on recréait cette division qui
symbolique mais qui a été réelle pendant longtemps et qui a une certaine réalité entre l'est et
l'ouest.

2675

Nous sommes également contre la fermeture, parce qu'en fait, nous croyons qu'il faut
éviter d'augmenter la pollution sur la montagne. Et le fait de fermer ce transit, en fait, a amené

encore plus de pollution. Parce que c'est connu qu'une voiture qui circule de façon fluide, va donner moins d'émanations qu'une voiture dont le moteur est au ralenti et qui est arrêté. Or, ce qui s'est passé durant la fermeture, et bien les voitures étaient, comme Jennifer vous l'a dit, étaient dans les rues et au ralenti, donc, leurs moteur roulaient encore plus longtemps que s'ils avaient fait simplement le transit.

2680

Nous, dans le fond, ce que les différents voisins quand on s'est rencontrés à plusieurs reprises, on a analysé le tout et vu ce qui devrait être fait. Notre position, c'est de s'assurer d'une sécurité et une cohabitation sécuritaire entre tous les usagers du mont Royal. Alors, que ce soit les cyclistes, les piétons ou les automobilistes.

2685

Là, je vous réfère à la page 5 du mémoire. Nous on dit qu'il devrait y avoir une distinction très claire entre la voie des cyclistes et la voie des automobilistes, de même que celle des piétons. Alors, pour les piétons, notamment pour traverser la voie Camillien-Houde, il devrait y avoir une traverse très sécuritaire pour les piétons et de faire une division entre les autos et les cyclistes. Il pourrait y avoir un muret entre la piste cyclable et les autos. Donc, à ce moment-là, il n'y aurait pas de collusion possible ou, encore, néanmoins, des espèces de poteaux pour éviter qu'il y ait des voitures qui puissent aller dans l'accotement, etc.

2690

Également, pour éviter que cette voie de transit pour certains, soit utilisée à haute vitesse, et que de transit, bien, nous on dit « limitons la vitesse de ce transit », soit par des moyens de contrôle comme, par exemple, des radars, par des dos-d'âne. Limitons la vitesse permise, pour que les gens qui seront pressés prennent un autre chemin que ce chemin-là.

2695

Également, réaménager toute cette voie en chemin de plaisance, comme les Amis de la montagne l'ont recommandé, pour que ce soit un droit où il est agréable de se balader et qu'il soit agréable de se balader également en voiture, notamment pour ceux dont c'est le seul moyen d'aller sur le mont Royal. Parlant de moyens d'aller sur le mont Royal, pour réduire les voitures, évidemment que d'améliorer le transport collectif pour s'y rendre est une nécessité. Quand ce

2700

2705

transport collectif sera amélioré, c'est sûr qu'il y aura moins de voitures sur le mont Royal. Donc, voilà essentiellement nos recommandations. Je passe la parole à mon collègue.

M. JEFFREY BAKER :

2710

Donc, moi, je voulais parler un peu de démocratie et l'implication des citoyens. Personnellement, j'assiste souvent aux conseils d'administration autant le conseil d'Outremont où j'habite, que la Ville Centre, dans le Vieux Montréal. C'est rare que je prends la parole, mais je trouve ça intéressant et je trouve que c'est un devoir de citoyen de s'impliquer, tout comme voter. Je trouve lamentable le fait qu'il n'y ait très peu de citoyens qui votent à tous les paliers lors d'élections.

2715

2720

Donc, mon implication est pour constater qu'est-ce qu'il se passe, qu'est-ce qui est dit, qu'est-ce qui est promis, qu'est-ce qui est produit. Mais, malheureusement, de plus en plus je vois ce rôle-là, cette implication comme étant nécessaire puisque les paroles de politiciens, et je dirais pas forcément plus l'administration Plante que d'autres, mais ne tiennent pas parole. J'ai assisté le mois passé à la consultation, ici, et je suis arrivé en me disant qu'il devait y avoir bien de personnes pour et bien des personnes contre le projet. Bien que je sois contre, j'ai trouvé que c'était mal géré, c'était mal mené, c'était pas du tout encadré et finalement, c'est un exercice, c'est une obsession d'un certain politicien, sans vraiment prendre en considération les besoins des citoyens, surtout de ne pas avoir fait ça de façon rigoureuse.

2725

2730

J'ai été étonné, le mois passé, de voir qu'il n'y avait pas un seul citoyen qui était pour. Pas un seul. Tout le monde qui a pris parole, et ça a duré comme vous le savez très bien jusqu'à peu près 10h30 le soir, tous étaient contre. Et il y avait des personnes qui présentaient des points de vue tout à fait personnels, donc, elles ne voyaient pas la vision globale. Mais il y avait beaucoup de personnes qui avaient une vision plus globale et qui étaient excessivement lucides. J'étais fier à la fin de cette période-là de voir l'implication des autres concitoyens.

2735 Par contre, les propos de la Ville m'ont dégoûté. C'était des mensonges. C'était des
menteries. C'était des « *misinterpretations* », des choses comme de parler au lieu d'avoir
compter le nombre de voitures qui traversent la montagne avant, pendant et après, ils ont inventé
un métrique de points de saturation des lumières. Alors, ceux qui habitent à Outremont, on sait
2740 très bien que les rues étaient saturées. Mais, ils n'ont pas présenté les vrais chiffres, parce qu'ils
voulaient tout simplement dire n'importe quoi pour forcer ce projet mal conçu.

Alors, mon point, pour résumer, c'est que je fais vraiment pas confiance à l'administration
et je suis content que vous soyez là, bien que j'ai très peur que vos recommandations seront
mises à la poubelle aussitôt déposées, avec la Ville.

2745 Alors, je vous remercie en tant que citoyen.

LA PRÉSIDENTE :

2750 Sans m'avancer sur les recommandations et ce qu'en fera la Ville, je vous dirais que
dans l'ensemble, la moyenne au bâton de l'Office est assez bonne. Pour utiliser des termes
imaginés et sportifs. Voilà.

2755 Donc, on aurait quelques questions. Moi, une première qui est une petite question un
peu plus technique. Dans vos recommandations sur le réaménagement de la voie de transit,
vous proposez d'interdire l'accès à tout véhicule commercial, camions, fourgonnettes, les engins,
des travaux, sans doute pas les engins de la Ville, mais je crois pas qu'il y ait des données
comptabilisées là-dessus. Est-ce que votre perception c'est qu'il y en a beaucoup?

2760 **Mme JANICK PERRAULT :**

Pas nécessairement qu'il y en a beaucoup, mais dans une optique de faire de cette route
une voie de balade, un chemin de plaisance, les véhicules commerciaux ne nous semblent pas
appropriés qu'ils y soient, sauf évidemment pour aller faire des travaux sur le parc.

2765

LA PRÉSIDENTE :

Ou pour entendre les petits oiseaux, non?

2770 **Mme JANICK PERRAULT :**

Un véhicule commercial va aller entendre les petits oiseaux?

LA PRÉSIDENTE :

2775

Je ne sais pas.

Mme JANICK PERRAULT :

2780

Habituellement, les véhicules commerciaux...

LA PRÉSIDENTE :

Ils peuvent s'arrêter dans les stationnements pour manger leur sandwich, peut-être.

2785

Mme JENNIFER PETRELA :

Tout à fait et vous avez...

2790

LA PRÉSIDENTE :

C'est une blague...

Mme JENNIFER PETRELA :

2795

On comprend bien, et nous n'avons pas d'objection. J'ajouterais simplement que c'est une suggestion. Nous ne sommes pas des urbanistes, nous ne prétendons pas être des urbanistes, des experts de la circulation. Notre expertise réside vraiment de notre vécu, en tant qu'outremontais et en tant que montréalais fiers de notre Ville.

2800

LA PRÉSIDENTE :

Voilà. Parfait. Ça va?

2805

Mme LUBA SERGE, commissaire :

J'ai une petite question. Vous parlez d'aménager une traverse piétonnière de la voie de transit. Ça serait où? Je comprends que c'est pour traverser Camillien-Houde, mais est-ce que vous avez une idée d'où ça se ferait?

2810

Mme JANICK PERRAULT :

Je vous dirais pas loin de la maison Smith, ça pourrait être à cet endroit-là, notamment pour sortir du cimetière et de traverser de l'autre côté. Actuellement, ce n'est pas sécuritaire.

2815

Mme LUBA SERGE, commissaire :

O.K. Donc, c'est...

2820

Mme JANICK PERRAULT :

C'est ça. Ça pourrait être une voie piétonnière qui serait par-dessus la voie où il y a les

2825

voitures et les cyclistes, parce que les cyclistes roulent à une vitesse très grande sur cette voie-là.

Mme LUBA SERGE, commissaire :

Merci.

2830

LA PRÉSIDENTE :

Alors, je vous remercie beaucoup de votre initiative citoyenne. C'en est une véritable.

2835

Mme JANICK PERRAULT :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2840

J'inviterais maintenant monsieur James Hillman, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur.

M. JAMES HILLMAN :

2845

Bonjour. J'aimerais au départ vous remercier pour me donner l'opportunité d'en parler. J'ai remarqué qu'il y a d'autres personnes ici qui présentent des opinions très détaillées. Moi, je suis ici juste avec une opinion plus généralisée. J'espère que vous le trouverez pas banal. J'avais envie d'en parler.

2850

LA PRÉSIDENTE :

Oui et je pense que vous n'étiez pas ici au début de la séance, mais si vous le souhaitez, vous pouvez aussi vous exprimer en anglais, comme vous voulez, *as you like*